

**L'AFOC S'ALARME  
DE LA PROGRESSION FULGURANTE  
DES COUPURES DE GAZ**

L'AFOC (Association Force Ouvrière Consommateurs) a pris connaissance avec la plus grande inquiétude des chiffres communiqués par GrDF selon lesquels **300 000 consommateurs pourraient subir en 2010 une coupure de gaz pour cause d'impayé, soit 30 fois plus qu'en 2008.**

L'AFOC rappelle qu'elle avait mis en garde les pouvoirs publics lors de l'ouverture du marché de l'énergie (censé faire baisser les prix à la consommation) et de la privatisation de GDF. Ceci se confirme à travers :

- la suppression des agences qui permettent aux consommateurs en situation fragile d'avoir un interlocuteur ;
- l'augmentation du prix du gaz qui a bondi de 10 % en avril dernier et devrait augmenter de 4 à 5 % au 1er juillet ;
- et en conséquence, l'augmentation massive du nombre de factures de gaz impayées.

De plus, L'AFOC a souligné dès le début la lourdeur des démarches qui permettent de bénéficier du tarif social gaz, ce qui risque de décourager les ayants droit de mener leur demande jusqu'à son terme, à moins que ce ne soit le but recherché.

**Aujourd'hui, nous constatons hélas que L'AFOC avait raison.**

En effet, **3,4 millions de foyers sont en situation de précarité énergétique**, c'est-à-dire que plus de 10 % de leurs revenus sont consacrés à régler leurs factures d'énergie, ce qui s'ajoute à la part des revenus consacrés au logement qui est en hausse constante ou forte hausse.

**Et le comble est que GrDF a décidé d'augmenter les tarifs de ses interventions pour coupures de gaz en raison de l'augmentation de la demande.** C'est donc le consommateur qui va devoir payer pour se faire couper le gaz.

L'AFOC demande l'intervention urgente des pouvoirs publics avant que l'impact de la politique « commerciale » de GrDF se soit pleinement fait sentir. Elle réclame de façon expresse **un moratoire sur les impayés de factures d'énergie.**